

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

**BNP PARIBAS MULTI-FACTOR BONDS HIGH VOL, Part I (FR0011882372)**  
**Initiateur :** BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)  
**Site Internet :** <https://www.bnpparibas-am.com>  
**Numéro de téléphone :** appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.  
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.  
BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.  
**Date de production du document d'informations clés :** 01/03/2024

**Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type**  
Ce Produit est un fonds d'investissement alternatif (FIA). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier.

**Durée**  
Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.  
BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs**  
Objectif de gestion :  
L'objectif de gestion du FCP est, sur un horizon d'investissement de 3 ans, de surperformer l'€STR capitalisé (déduction faite des frais de gestion) et de générer une performance absolue en mettant en œuvre différentes stratégies d'investissement sur les marchés des taux d'intérêt, des changes et du crédit, détaillées ci-dessous, tout en respectant un objectif de volatilité annualisée de 25% en moyenne (estimé à partir de rendements hebdomadaires).  
Caractéristiques essentielles :  
En raison de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, le FCP ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Cependant, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à celle du taux monétaire, soit le taux €STR capitalisé.  
Afin d'atteindre l'objectif de gestion, la société de gestion interviendra activement sur les marchés des taux d'intérêt, des changes et du crédit et mettra en œuvre au sein du FCP plusieurs stratégies :  
a) Une stratégie de «fond de portefeuille», mise en place via des actifs à faible risque (notamment des certificats de dépôt, obligations sans que cela ne soit limitatif),  
b) Des stratégies quantitatives de performance absolue, faiblement corrélées entre elles, mises en place via des instruments dérivés parmi les plus liquides sur les marchés des taux d'intérêt, des changes et du crédit et reposant sur des modèles propriétaires :  
- Des stratégies «market neutral» (notamment des stratégies d'arbitrage «relative value», visant à tirer profit d'écart de prix entre instruments financiers liés), indépendantes des cycles de marché et non directionnelles,  
- Des stratégies directionnelles (stratégies d'anticipation de marché, visant à tirer profit des cycles de marché).  
Ces stratégies se fondent notamment sur l'analyse et l'agrégation de divers indicateurs, macroéconomiques ou techniques  
L'allocation entre les différentes stratégies quantitatives sera effectuée dynamiquement. En outre, la pondération de chacune des stratégies au sein du FCP s'effectue selon une approche en budget de risque, en tenant compte :  
- de l'objectif de volatilité annualisée de 25% en moyenne (estimé à partir de rendements hebdomadaires) ,  
- du rendement ajusté du risque attendu par la Société de Gestion pour chacune des stratégies ,  
- de l'indicateur de Value at Risk (VaR),  
Les positions, acheteuses ou vendeuses, générées par les modèles, seront prises de manière systématique et pourront engendrer un fort effet de levier. Le FCP pourra ainsi se surexposer aux marchés des taux d'intérêt, des changes et du crédit  
Le suivi du risque est effectué à la fois au niveau des positions, au niveau des stratégies et au niveau du portefeuille du FCP. Le suivi du risque global se fait par une méthode probabiliste de calcul de VaR. Le niveau de VaR maximum autorisé est de 20% sur un horizon de 20 jours ouvrables avec un niveau de confiance de 99%, ce qui signifie que dans 99% des cas, le risque de baisse du FCP sur 20 jours ouvrables est limité à 20%.  
Le levier indicatif pourra représenter jusqu'à 50 fois l'actif net du FCP. Cependant, en fonction de la volatilité des sous-jacents et des stratégies mises en œuvre, le FCP se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé et au maximum de 120 fois l'actif net du FCP  
Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.  
Autres informations :  
Durée minimum de placement recommandée : 3 ans  
Classification : Obligations et autres titres de créance internationaux  
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation  
Valeur liquidative d'origine EUR : 1000  
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées du lundi au vendredi à 16 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.  
Montant minimum de souscription : 3 000 000 euros pour la souscription initiale à l'exception des OPCVM et FIA gérés par une entité du groupe BNP Paribas pour lesquels il n'y a pas de montant minimum de souscription  
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.



## Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 3 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

## Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS

■ Le prospectus, les documents d'informations clés relatifs aux autres parts de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française du Produit, sont disponibles sur le site internet [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com). Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. L'objectif de volatilité élevée justifie la catégorie de risque. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

**Attention au risque de change.** Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

■ Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.

■ Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 3 ans |                           |                            |
|------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement : 10.000 EUR    | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |

### Scénarios

|                      |                                                                                                               |               |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>Minimum</b>       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |               |
| <b>Tensions</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                 | 3.459,99 EUR  |
|                      | Rendement annuel moyen                                                                                        | -65,40%       |
| <b>Défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                 | 7.557,12 EUR  |
|                      | Rendement annuel moyen                                                                                        | -24,43%       |
| <b>Intermédiaire</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                 | 9.257,96 EUR  |
|                      | Rendement annuel moyen                                                                                        | -7,42%        |
| <b>Favorable</b>     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                 | 10.877,27 EUR |
|                      | Rendement annuel moyen                                                                                        | 8,77%         |

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2023.

## QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.



QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                    | 677,93 EUR                | 995,34 EUR                 |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,87%                     | 3,43% chaque année         |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,55% avant déduction des coûts et de -2,87% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         | Si vous sortez après 1 an                                                                                                                                                                                                                                     |                 |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Coûts d'entrée                                                    | Jusqu'à 5,15% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.                                                                                                                                                                          | Jusqu'à 515 EUR |
| Coûts de sortie                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.                                                                                                                                                                                                      | 0 EUR           |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,51% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.                                                                                                                                           | 143,22 EUR      |
| Coûts de transaction                                              | 0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 19,7 EUR        |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |
| Commissions liées aux résultats                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.                                                                                                                                                                                                | 0 EUR           |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site [www.bnpparibas-am.fr](http://www.bnpparibas-am.fr) (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à [amfr.reclamations@bnpparibas.com](mailto:amfr.reclamations@bnpparibas.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :  
(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 9 dernières années par rapport à son indice de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à son indice de référence.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/>.
- Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou *swing pricing* dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

